

en ont toujours prétendu la souveraineté et l'hommage, ce qui a duré après mesme que la baronnie de Beaujeu et de Dombes est tombée en la maison de Bourbon. Cependant parce que les sires de Beaujeu se sont autant bien maintenus en ceste prérogative qu'il leur a esté possible par l'assistance de nos roys, ils ont toujours fait actes de souverains en Dombes et après eux les ducs de Bourbon, jusques à la félonie de Charles de Bourbon, connestable de France, sur les héritiers duquel ceste seigneurie fut confisquée. Et depuis, François second, traittant avec Louyse de Bourbon, femme de Louis de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon, luy relascha les seigneuries de Beaujolois et de Dombes, pour jouyr de celle de Dombes en tous droicts de souveraineté, semblables à ceux dont jouyssoient auparavant ses prédécesseurs, seigneurs de Dombes, sans aucune chose réserver ny retenir, fors la bouche et les mains.

Ensuite de quoy Louys de Bourbon, comte de Montpensier, porta le premier le titre de souverain de Dombes.

Il y a tout pleia d'autres particularitez sur ce subject qui méritoient un volume entier que je réserve pour une pièce détachée de mes mémoires de Bresse et de Bugey, parlant de la maison de Baugé et desquelles je ne fais point icy mention, d'autant que je ne juge pas qu'elles vous soient utiles. Je voudrois bien, Monsieur, estre si heureux que de pouvoir, en une meilleure occasion, vous témoigner la passion que j'ay de vous faire connoistre que je suis avec vérité, Monsieur,

Vostre, etc., etc., etc.

GUICHENON.

A Bourg, ce 1^{er} juin 1639.

Si courte que soit la lettre qui précède et malgré tout ce qu'elle laisse à désirer, elle a le mérite d'être la première donnée historique que nous possédions sur la Dombes. Avant Guichenon aucune recherche n'avait été faite sur cette matière. A lui revient l'honneur d'avoir, le premier, débrouillé les origines de cette souveraineté, et d'avoir tracé le cadre de son histoire. Il a fait plus encore, il a tenu la promesse faite à Vau-